

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2023-09(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-trois et le 9 février, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 24 janvier 2023

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 13

Absents : 9

Votants : 13

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Étaient présents : Claude BONDIL, Alain DELSAUX, Lila DESJARDINS, Benoît GAUVAN, Robert GAY, Marcel GOSSA, Maurice JAYET (visioconférence), Marion MAGNAN, Michèle MOUTTE, Patricia PAUL (visioconférence), Serge PRATO, Laurie SARDELLA.

Objet : Budget primitif de l'exercice 2023

Le président expose :

Le budget qui vous est soumis reprend les éléments réglementaires du plan comptable M57 qui régit désormais le SDIS 04 depuis le 1er janvier 2023.

Le budget primitif 2023 intègre les résultats du compte administratif 2022 qui vient d'être délibéré.

Notre établissement fait face à d'importantes augmentations de dépenses :

- Electricité et chauffage,
- Carburants,
- Pièces détachées d'entretien des véhicules et matériels,
- Cotisations d'assurances et en particulier pour la flotte automobile,
- Impact en année pleine de l'augmentation du point d'indice de la fonction publique et de la revalorisation nationale des indemnités de sapeurs-pompiers volontaires.

L'augmentation de la section d'investissement est consécutive à l'intégration des reports de 2022, en dépenses et en recettes.

Le budget primitif 2023, qui est voté au niveau du chapitre, s'établit donc à :

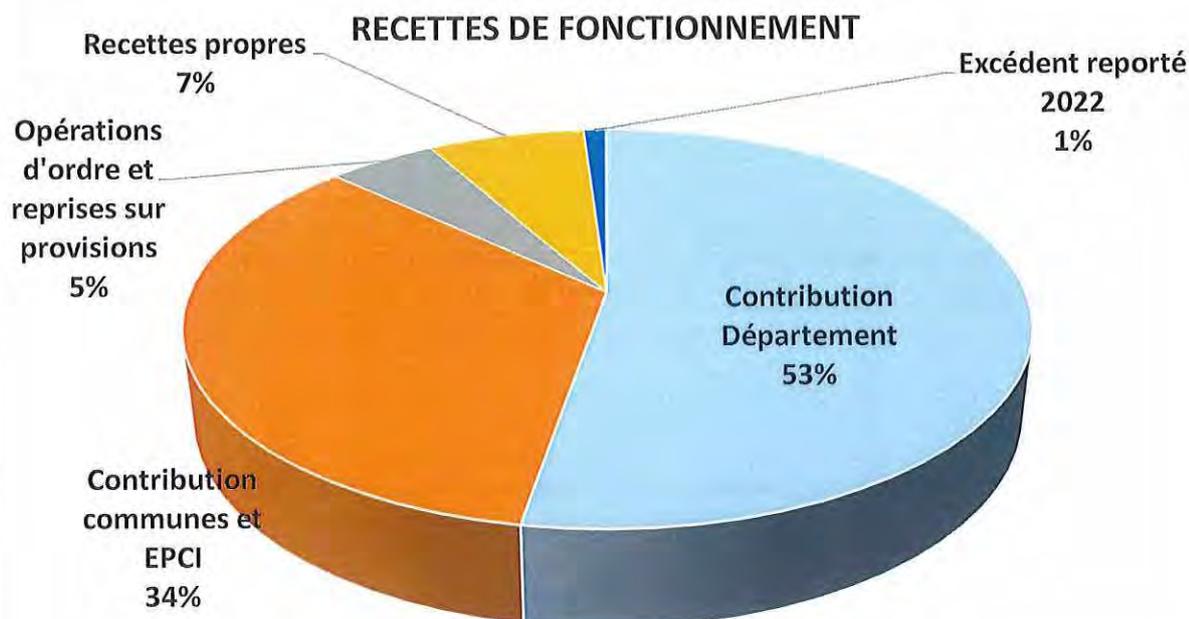
	BP 2022	BP 2023	Ecart en €	Ecart en %
SECTION DE FONCTIONNEMENT	19 084 058,00 €	20 694 685,00 €	1 610 627,00 €	8,44
SECTION D'INVESTISSEMENT	8 037 175,00 €	12 714 000,00 €	4 676 825,00 €	58,19
TOTAL	27 121 233,00 €	33 408 685,00 €	6 287 452,00 €	23,18

A) Section de fonctionnement

A.1) Recettes de fonctionnement

Pour 2023, les recettes de fonctionnement se répartissent de la façon suivante :

Avis de réception en préfecture
004-280400169-20230221-2023-09-FIN-BF
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022	BP 2023	Ecart en €	Ecart en %
Chapitre 013 - Atténuations de charges	390 000,00 €	390 000,00 €	0,00 €	0,00
Chapitre 70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	980 000,00 €	978 615,00 €	-1 385,00 €	-0,14
Chapitre 74 - Contributions et participations	16 784 093,00 €	17 959 600,78 €	1 175 507,78 €	7,00
<i>dont contribution CD 04</i>	10 083 420,00 €	10 883 420,00 €	800 000,00 €	7,93
<i>dont contribution communes et EPCI</i>	6 658 366,01 €	7 071 184,70 €	412 818,69 €	6,20
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00
Chapitre 76 - Produits financiers	100,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	171 255,00 €	87 849,12 €	-83 405,88 €	0,00
Chapitre 78 - Reprises sur provisions	0,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	0,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	758 610,00 €	818 515,00 €	59 905,00 €	7,90
Chapitre 022 - Excédent reporté	0,00 €	300 005,10 €	300 005,10 €	100,00
Totaux	19 084 058,00 €	20 694 685,00 €	1 610 627,00 €	8,44

➤ Commentaires :

- Contributions et participations :

En application de la délibération du 15 décembre dernier, le montant des contributions des communes et EPCI représentera un volume de 7 071 184,70 euros.

Par délibération du 9 décembre 2022 le Conseil départemental a arrêté le montant de sa contribution au budget du SDIS, soit 10 833,40 euros.

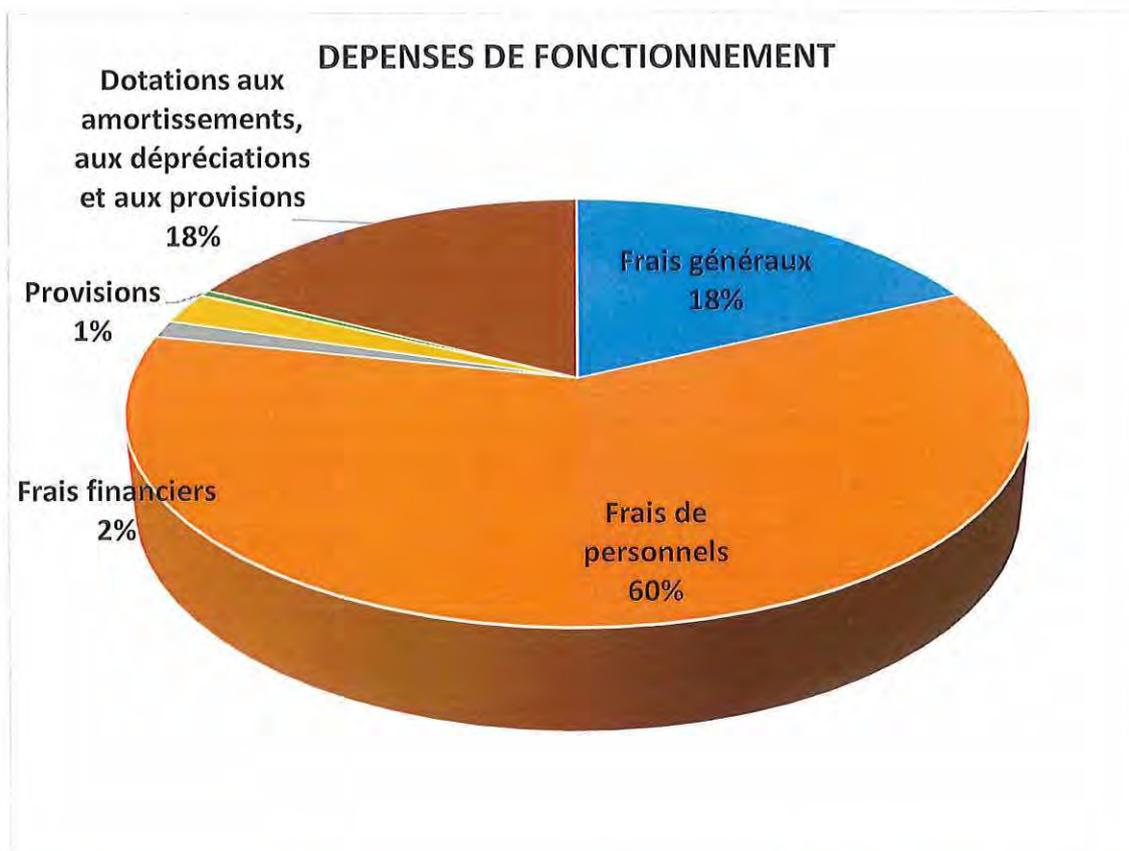
Les recettes liées aux remboursements des personnels mis à disposition, des remboursements d'assurance, de protection sociale et de frais financiers restent au même niveau que pour le budget primitif 2022. Les produits de service diminuent de – 1 385 euros.

Les produits exceptionnels représentent un volume financier de 87 849,12 euros.

Une reprise sur provisions de 160 000 euros est effectuée pour compenser l'impact de la règle d'amortissement au prorata temporis (provision constituée en 2022 spécifiquement).

A.2) Dépenses de fonctionnement

Pour 2023, les dépenses de fonctionnement se répartissent de la façon suivante :



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022	BP 2023	Ecart en €	Ecart en %
Chapitre 011 - Frais généraux	3 266 059,00 €	3 752 365,00 €	486 306,00 €	14,89
<i>dont chauffage et électricité</i>	381 000,00 €	510 875,00 €	129 875,00 €	34,09
<i>dont carburant</i>	350 000,00 €	400 000,00 €	50 000,00 €	14,29
<i>dont assurances</i>	139 200,00 €	292 470,00 €	153 270,00 €	110,11
Chapitre 012 - Frais de personnels	11 696 419,00 €	12 455 810,00 €	759 391,00 €	6,49
<i>dont masse salariale</i>	7 024 271,00 €	7 571 860,00 €	547 589,00 €	7,80
<i>dont indemnités SPV</i>	4 291 300,00 €	4 453 350,00 €	162 050,00 €	3,78
Chapitre 65 - Autres charge de gestion courante	238 441,00 €	271 670,00 €	33 229,00 €	13,94
Chapitre 66 - Frais financiers	490 000,00 €	489 500,00 €	-500,00 €	-0,10
Chapitre 67 - Charges spécifiques	6 000,00 €	5 000,00 €	-1 000,00 €	-16,67
Chapitre 68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00 €	94 340,00 €	94 340,00 €	100,00
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00
Chapitre 023 - Virement complémentaire à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00
Chapitre 042 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 386 139,00 €	3 625 000,00 €	238 861,00 €	7,05
Totaux	19 084 058,00 €	20 694 685,00 €	1 610 627,00 €	8,44

➤ Commentaires :

Le chapitre des charges à caractère général augmente de 486 306 euros soit + 14,89%. Cette augmentation est liée à des dépenses incontournables pour notre établissement et qui pour la plupart avaient nécessité des augmentations de dotations en cours d'exercice 2022. Ces dernières concernent :

- Electricité et de chauffage (+ 130 K€),
- Entretien des véhicules (+108 K€),

- Assurances (153 K€),
- Carburants (+50 K€),
- Nettoyage des locaux (+ 23 K€),
- Pièces détachées (+22K€).

Les charges de personnels évoluent de 759 K€, soit + 6,49 %. Ces augmentations se répartissent comme suit :

- Masse salariale : + 575 K€

Cette variation résulte de :

- Impact sur la masse salariale 2023 découlant automatiquement de mesures réglementaires : + 281 K€,
 - Impact sur la masse salariale 2023 découlant des engagements pris en 2022 : + 131 K€,
 - Mesures arbitrées en 2023, dont l'ouverture de 3 postes de sapeurs-pompiers professionnels non officiers au 1er juin : + 131 K€,
 - Assurances des personnels : + 32 K€.
- Indemnités des sapeurs-pompiers volontaires : + 162 K€

L'évolution correspond à l'augmentation de 3,5 % du taux de base des indemnités décidée au niveau national.

Les autres charges de gestion courante augmentent de + 33 K€. Cette augmentation est destinée au financement de la retraite des anciens sapeurs-pompiers (Nouvelle Prestation de Fidélité et de Reconnaissance – NPFR)).

Les frais financiers diminuent de 500 euros.

Les charges spécifiques et dépenses imprévues diminuent de 1 000 euros.

La dotation au compte d'amortissement augmente de + 239 K€. Une partie de cette variation est liée à l'application de la règle de l'amortissement au prorata temporis en M57 (160 K€).

Enfin, dans le cadre de la passation d'écriture d'ordre du prélèvement de la section de fonctionnement vers l'investissement que nous venons de voir en recettes de fonctionnement, une provision de 94 340 euros est inscrite.

Le total des recettes et des dépenses de fonctionnement s'équilibre à 20 694 685 euros.

B) Section d'investissement

Compte tenu du vote du compte administratif 2022 et de l'affectation du résultat, la section d'investissement intègre les restes à réaliser tant en recettes qu'en dépenses.

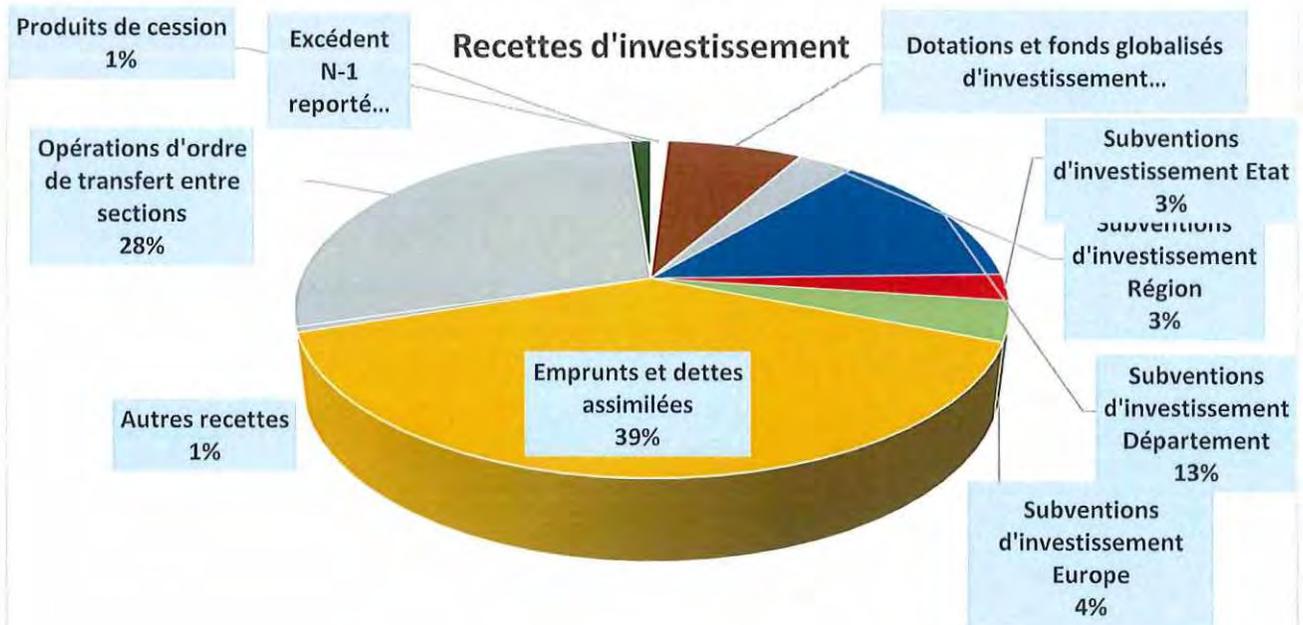
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	BP 2023	Ecart en €	Ecart en %	Reports 20222	Total BP 2023
AP/CP PITEM RISK FORM	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €
AP/CP PITEM RISK GEST	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00	0,00 €	0,00 €
AP/CP CASERNE BARCELONNETTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2,00	77 435,24 €	77 435,24 €
AP/CP caserne DIGNE-LES-BAINS - PITEM RISK ACT	1 509 071,00 €	280 010,08 €	-1 229 060,93 €	-81,44	2 049 057,74 €	2 329 067,82 €
AP/CP Pôle technique	297 000,00 €	1 341 390,00 €	1 044 390,00 €	351,65	297 000,00 €	1 638 390,00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	2 245 000,00 €	2 278 000,00 €	33 000,00 €	1,47	0,00 €	2 278 000,00 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	75 800,00 €	68 100,00 €	-7 700,00 €	-10,16	26 070,01 €	94 170,01 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	3 148 773,00 €	3 542 405,70 €	393 632,70 €	12,50	1 934 571,70 €	5 476 977,40 €
Chapitre 23 - Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	2 921,00 €	1 444,53 €	-1 476,47 €	-50,55	0,00 €	1 444,53 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	758 610,00 €	818 515,00 €	59 905,00 €	7,90	0,00 €	818 515,00 €
Totaux	8 037 175,00 €	8 329 865,31 €	292 690,30 €	3,64	4 384 134,69 €	12 714 000,00 €

	BP 2022	BP 2023	Ecart en €	Ecart en %	Reports 20222	Total BP 2023
PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT	5 030 644,00 €	5 231 905,78 €	201 261,77 €	4,00	4 306 699,45 €	9 538 605,23 €
dont opérations immobilières	1 877 071,00 €	1 910 350,08 €	33 279,07 €	1,77	2 418 760,54 €	4 329 110,62 €
dont opérations mobilières	3 153 573,00 €	3 321 555,70 €	167 982,70 €	5,33	1 887 938,91 €	5 209 494,61 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	BP 2023	Ecart en €	Ecart en %	Reports 20222	Total BP 2023
Chapitre 024 - Produits de cession	100 000,00 €	120 000,00 €	20 000,00 €	20,00	0,00 €	120 000,00 €
Chapitre 10 - Dotations et fonds divers	700 000,00 €	918 342,00 €	218 342,00 €	31,19	0,00 €	918 342,00 €
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	1 415 000,00 €	1 875 475,00 €	460 475,00 €	32,54	1 019 685,43 €	2 895 160,43 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	2 432 036,00 €	1 704 057,79 €	-727 978,21 €	-29,93	3 246 421,13 €	4 950 478,92 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	2 000,00 €	64 004,54 €	62 004,54 €	3100,23	0,00 €	64 004,54 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	2 000,00 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 386 139,00 €	3 625 000,00 €	238 861,00 €	7,05	0,00 €	3 625 000,00 €
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €
Chapitre 002 - Excédent reporté	0,00 €	139 014,11 €	139 014,11 €	100,00	0,00 €	139 014,11 €
Totaux	8 037 175,00 €	8 447 893,44 €	410 718,44 €	5,11	4 266 106,56 €	12 714 000,00 €

B.1) Recettes d'investissement

Pour 2023, les recettes d'investissement se répartissent de la façon suivante :



➤ Commentaires :

La recette correspondant à des versements du FCTVA au titre d'opérations antérieures a été évaluée à 824 K€.

Les montants inscrits au titre des subventions d'investissement intègrent un volume de subventions à hauteur de 2 895 K€ répartis comme suit :

- Plan France relance pour la protection et la gestion des mots de passe soit 50 K€ (70% du montant de l'opération) – **Report 2022**,
- Modernisation des faisceaux hertziens soit 240 K€ (100% du montant de l'opération) - **Report 2022**,
- Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne pour tablettes opérationnelles soit 31 K€ - **Report 2022**,
- Subvention de la Région SUD pour 384 K€ (subvention CCFM et amélioration énergétique caserne DIGNE) - **Report 2022**,
- Subvention du Département pour 1 000 K€ pour le financement du plan d'équipement,
- Quote part du Département, soit 700 K€, pour le financement de la plateforme logistique,
- Subvention Europe pour le financement du projet PITEM RISK soit 400 K€,
- Subvention Europe (80%) pour le financement des travaux de la caserne de PEYRUIS soit 90 K€.

▪ Emprunts :

Afin de financer le plan d'investissement, l'inscription du volume de recours à l'emprunt serait de :

- 1 704 K€ pour le programme d'équipements 2023,
- 2 419 K€ au titre des reports de l'exercice 2022,

Le recours à l'emprunt sera ajusté en fonction des investissements réalisés.

Ces reports de l'exercice 2022 concernent le financement des travaux de la caserne de DIGNE qui ont été décalés de quelques mois (emprunt 1 800 K€) et la livraison des véhicules commandés en 2022 et non livrés au 31 décembre (CCF léger – CCRM soit 619 K€).

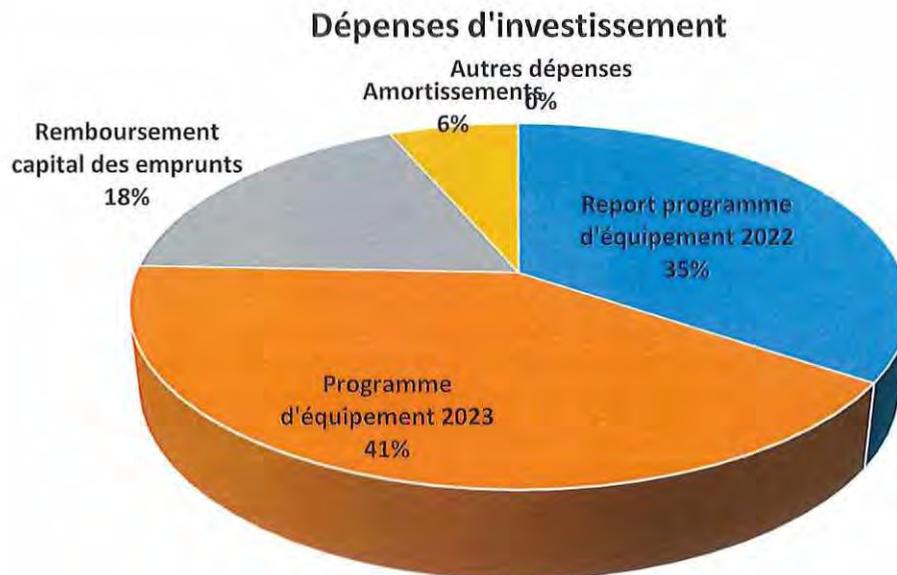
La vente de matériels et véhicules est estimée à 120 K€. Les autres recettes représentent 64 K€.

La dotation aux amortissements inscrites en dépenses de fonctionnement s'établit à 3 625 K€.

L'excédent brut de 2022 représente 139 K€. Le prélèvement de la section d'investissement que nous avons évoqué génère une écriture de 94 K€ au compte 1068.

B.2) Dépenses d'investissement

Pour 2023, les dépenses d'investissement se répartissent de la façon suivante :



➤ Commentaires :

Le remboursement du capital des emprunts représente un volume de 2 278 K€.

La contrepartie des amortissements de subventions et neutralisation des bâtiments s'élève à 819 K€ et le volume des cautions à 1 K€.

Les opérations immobilières se répartissent comme suit :

- Caserne de BARCELONNETTE soit 77 K€ (**Report 2022**),
- Caserne de DIGNE LES BAINS soit 2 329 K€ (dont 2 049 K€ de **report 2022**),
- Pôle technique soit 1 638 K€ (dont 297 K€ de **report 2022**),
- Caserne de PEYRUIS soit 116 K€,
- Travaux divers d'entretien 173 K€

Les opérations mobilières se répartissent comme suit :

- Report programme 2022 soit 1 888 K€,
- Programme 2023 (détail ci-dessous) soit 3 321 K€.

Le détail des opérations d'investissement 2023 mobilières est le suivant :

PROGRAMME D'EQUIPEMENT HORS AP/CP	ARBITRAGE B.P. 2023		
	Dénomination achat	Quantité	P.U. TTC
Frais d'études (décret tertiaire) diagnostic et audit	1	5 000,00 €	5 000,00 €
Publication marchés 2023	1	7 000,00 €	7 000,00 €
Licences Proxi Fortinet	1	6 500,00 €	6 500,00 €
Licences Fortiweb	1	6 500,00 €	6 500,00 €
Licence Adobe PDF	15	240,00 €	3 600,00 €
EDR antivirus 200 postes	1	16 000,00 €	16 000,00 €
Paramétrage réseau AD	1	10 000,00 €	10 000,00 €
Licence VEEAM sauvegarde serveurs supplémentaires	1	10 000,00 €	10 000,00 €
Licences E-Learning	1	1 500,00 €	1 500,00 €
Licence serveur	2	1 000,00 €	2 000,00 €
Achat de postes mobiles et portatifs 80 Mhz pour fdf - équipement nouveaux véhicules et remplacements HS	20	900,00 €	18 000,00 €
achat de 200 bips 173 Mhz (90 €PUTTC) / plan d'amortissement quinquennal	200	90,00 €	18 000,00 €
5 Emetteurs POCSAG pour migration des bips en 173 MHz / plan d'amortissement quinquennal	5	1 800,00 €	9 000,00 €
2 Perroquet POCSAG IP 173Mhz /Plan d'amortissement quinquennal	2	3 500,00 €	7 000,00 €
2x Alimentation électrique SPS CODIS préventif	2	1 000,00 €	2 000,00 €
Cable coax et antenne	1	4 600,00 €	4 600,00 €
remplacement des téléphones suivant marché	1	4 000,00 €	4 000,00 €
Maintien opérationnel mur d'images	1	60 000,00 €	60 000,00 €
Salle de cours équipement visio de salle TEAMS et projection	2	14 400,00 €	28 800,00 €
Remplacement onduleur ALERTE	1	17 000,00 €	17 000,00 €
Vidéo projecteur ENT	1	800,00 €	800,00 €
Vidéo projecteur BCO	1	1 000,00 €	1 000,00 €
Sécurisation accès Direction (portillon parking)	1	2 000,00 €	2 000,00 €
Installation AML / régularisation SYSTEL	1	3 600,00 €	3 600,00 €
VSAV	4	83 000,00 €	332 000 €
Remplacement VRM SMUR Manosque	1	40 000,00 €	40 000,00 €
Véhicule PMA	1	120 000,00 €	120 000 €
Véhicule de liaison	1	18 000,00 €	18 000 €
Véhicule de liaison tout terrain	1	48 000,00 €	48 000 €

PROGRAMME D'EQUIPEMENT HORS AP/CP	ARBITRAGE B.P. 2023		
	Dénomination achat	Quantité	P.U. TTC
Véhicule de liaison tout terrain (pick-up)	4	35 000,00 €	140 000 €
Camion-citerne feux de forêts	2	260 000 €	520 000 €
Véhicule commando feux de forêts	1	260 000,00 €	260 000,00 €
Fourgon pompe tonne	1	285 000,00 €	285 000,00 €
Décennale BEA Manosque	1	72 000,00 €	72 000,00 €
Véhicule de transport de personnels	1	35 000,00 €	35 000 €
Embarcation	1	70 000,00 €	70 000,00 €
Véhicule navette	1	55 000,00 €	55 000,00 €
Scope	1	21 600,00 €	21 600,00 €
Batterie scope	4	480,00 €	1 920,00 €
Pousse seringue mini	2	1 260,00 €	2 520,00 €
Oxymètre	6	360,00 €	2 160,00 €
Oxymètre doigt	10	60,00 €	600,00 €
Capteur Oxymètre	5	210,00 €	1 050,00 €
Batterie LSU	10	72,00 €	720,00 €
Sac premier secours VSAV	4	240,00 €	960,00 €
Sac Montagne	4	298,80 €	1 195,20 €
Colliers cervicaux SOBER toute tailles	15	360,00 €	5 400,00 €
Attelles dépression membres toute tailles	20	216,00 €	4 320,00 €
Attelle à traction fémur	5	204,00 €	1 020,00 €
Cale-tête pour plan dur	5	60,00 €	300,00 €
Civière à aube	1	150,00 €	150,00 €
Coussins PLS	5	21,60 €	108,00 €
Matelas coquille	5	336,00 €	1 680,00 €
ACT	2	93,60 €	187,20 €
Chaise portoir VSAV	4	1 440,00 €	5 760,00 €
Couverture	6	42,00 €	252,00 €
Tensiomètre manuel	30	38,40 €	1 152,00 €
Thermomètre infrarouge	10	48,00 €	480,00 €
Stéthoscope pour VSAV	30	6,60 €	198,00 €
Chasuble Infirmier	4	120,00 €	480,00 €
Porte document VSAV	4	72,00 €	288,00 €
Caisse transport livraison commande PUI	4	48,00 €	192,00 €
Sac O ² dimatex	1	240,00 €	240,00 €
Civières avec housse de transport	1	1 732,50 €	1 732,50 €
Barquette d'évacuation ferno75	1	931,80 €	931,80 €
Plan Renouvellement équipement SR (1x VSR/an) VSR CIS PYR	1	45 000,00 €	45 000,00 €
Petit matériel incendie et secours	1	304 070,00 €	304 070,00 €
Renouvellement ARI MSA compagnie DIGNE + CEVAR	45	1690	76 050,00 €
Renouvellement masques de fuite	60	220	13 200,00 €
Achat de 20 balises de détresse	20	132	2 640,00 €

PROGRAMME D'EQUIPEMENT HORS AP/CP	ARBITRAGE B.P. 2023		
Dénomination achat	Quantité	P.U. TTC	Total TTC
Achat de 45 autoroll	45	77	3 465,00 €
Achat de 12 LSPCC/échelle/kit squad (parc de 117 lots/durée de vie 10 ans)	12	360	4 320,00 €
Vérification des 2 bancs de contrôles mousquetons 210€/u	2	220	440,00 €
Fortinet sécurisation VPC connexion internet VPN	1	1 500,00 €	1 500,00 €
Photocopieurs renouvellement	1	13 000,00 €	13 000,00 €
Renouvellement postes informatique direction	15	1 500,00 €	22 500,00 €
Renouvellement postes informatique Cis	16	1 300,00 €	20 800,00 €
Vidéo Projecteur	2	800,00 €	1 600,00 €
Mémoires serveur infrastructure	8	320,00 €	2 560,00 €
Informatique caserne de PEYRUIS projet Leader	1	7 200,00 €	7 200,00 €
Matériel et mobilier de bureaux	1	18 000,00 €	18 000,00 €
DDSYS Matériel et mobilier de bureaux (salle de réunion)	1	29 200,00 €	29 200,00 €
CIS PYR Matériel et mobilier de bureaux (projet Leader)	1	5 060,00 €	5 060,00 €
DDSYS Matériel et mobilier de bureaux (espace polyvalent)	1	5 000,00 €	5 000,00 €
CIS AND Matériel et mobilier de bureaux	1	22 000,00 €	22 000,00 €
Habillement SP	1	409 700,00 €	409 700,00 €
FEELWORD LUTS DSLR Camera Moniteur DSLR	1	300,00 €	300,00 €
objectif NIKKOR 28-75 mm / F 2,8 pour hybride Nikon Z	1	945,00 €	945,00 €
objectif TAMRON 28-200 mm / F 2,8-5,6 pour hybride Sony	1	849,00 €	849,00 €
Achats de lits PICOT	12	360,00 €	4 320,00 €
Vérification des 2 bancs de contrôles mousquetons 210€/u	2	220,00 €	440,00 €
Malette ou valise à roulette protocole et porte drapeau	1	500,00 €	500,00 €
Remplacement électro ménager	1	15 000,00 €	15 000,00 €

Côté autorisation de programme et crédits de paiement, vous trouverez, ci-dessous, les crédits de paiements 2023 (hors reports).

PITEM RISK ACT - CASERNE DIGNE LES BAINS - OP21				
Articles M61	Articles M57	Libellé article	BP 2022	Montant BP 2023
2031	2031	Frais d'études	132 477,84 €	55 199,10 €
2033	2033	Frais d'insertion	1 800,00 €	0,00 €
215311	215311	Réseaux de transmission - émetteur récepteur radio	10 200,00 €	0,00 €
21538	21538	Autres réseaux	43 200,00 €	0,00 €
2156208	21568	Matériel d'incendie et de secours - Formation et sport	3 600,00 €	0,00 €
2183	21838	Autres matériels informatique	42 000,06 €	0,00 €
2184	21848	Autres Materiel de bureau et mobiliers	5 802,96 €	0,00 €
21882	2188	Autres	84 541,82 €	55 461,22 €
231312	2313	Constructions centre d'incendie et de secours	1 185 448,32 €	1 69 349,76 €
TOTAL AP/CP CASERNE DIGNE			1 509 071,00 €	280 010,08 €

POLE TECHNIQUE - OP24				
Articles M61	Articles M57	Libellé article	BP 2022	Montant BP 2023
2031	2031	Frais d'études	140 000,00 €	0,00 €
2033	2033	Frais d'insertion	7 000,00 €	0,00 €
205	2051	Concessions et droits similaires	0,00 €	0,00 €
21532	21532	Réseaux d'alerte	0,00 €	0,00 €
2184	21848	Autres materiel de bureau et mobiliers	0,00 €	0,00 €
21578	21578	Autres matériels et outillages techniques	0,00 €	0,00 €
231312	2313	Constructions centre d'incendie et de secours	150 000,00 €	1 341 390,00 €
TOTAL AP/CP POLE TECHNIQUE			297 000,00 €	1 341 390,00 €

Le total des recettes et des dépenses d'investissement s'équilibre à 12 714 000 euros.

Le total du budget primitif 2023 s'élève à 33 408 685 euros tant en recettes que dépenses.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer sur le projet de budget primitif 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du Conseil d'administration

Jean-Claude CASTEL

